



bilité et le bien-être au sein de notre communauté de nations libres attachées aux mêmes valeurs. En conséquence, nous réaffirmons l'importance de programmes spéciaux qui bénéficient aux pays membres moins favorisés.

11. Le maintien d'une situation calme à Berlin et alentour, y compris une circulation sans entraves sur toutes les voies d'accès, demeure un élément essentiel dans les relations Est-Ouest. Nous soutenons les efforts de la République fédérale d'Allemagne en faveur d'une amélioration des relations interallemandes qui puisse contribuer d'une manière importante au renforcement de la confiance en Europe et bénéficier aux Allemands et en particulier aux Berlinoises.

12. L'occupation de l'Afghanistan par les forces soviétiques depuis plus de cinq ans viole les principes fondamentaux du droit international. Nous invitons instamment l'Union soviétique à mettre un terme aux souffrances du peuple afghan en retirant ses troupes et en acceptant une solution politique qui rétablisse l'Afghanistan dans son indépendance et son statut de pays non aligné. Les événements de Pologne font apparaître que le dialogue authentique entre les divers éléments de la société et la réconciliation nationale demeurent une nécessité pour ce pays. Nous respectons pour notre part la souveraineté et l'indépendance de tous les États. Nous resterons vigilants et nous nous consulterons sur les événements survenant en dehors de la zone du Traité qui sont susceptibles de menacer notre sécurité commune. »

## **L'Initiative de défense stratégique**

*Le 7 septembre dernier, le premier ministre Brian Mulroney faisait la déclaration suivante concernant la participation du Canada à l'Initiative de défense stratégique :*

« Le 26 mars, les États-Unis invitaient le Canada et d'autres pays amis à participer directement aux activités de recherche dans le cadre de l'Initiative de défense stratégique. Après un examen extensif et détaillé de cette question, le gouvernement canadien en est venu à la conclusion que les politiques et les prio-

rités du Canada ne justifient pas un effort de gouvernement à gouvernement à l'appui de la recherche effectuée dans le cadre de l'IDS. Même si le Canada ne compte pas participer de gouvernement à gouvernement au programme de recherche de l'IDS, les institutions et entreprises privées intéressées à y prendre part vont continuer de pouvoir le faire.

Comme ce gouvernement l'a déjà déclaré à la Chambre des communes le 21 janvier par la voix du secrétaire d'État aux Affaires extérieures, nous estimons que le programme de recherche poursuivi par les États-Unis dans le cadre de

## **L'Initiative de défense stratégique : Lettre de M. Nielsen**

*Le cabinet du Premier ministre a rendu public, le 7 septembre dernier, le contenu d'une lettre du Vice-premier ministre et ministre de la Défense nationale, M. Erik Nielsen, au secrétaire américain de la Défense, M. Caspar Weinberger. Voici le contenu de cette lettre :*

« Monsieur le Secrétaire,

Le 26 mars, vous m'avez écrit en vue d'inviter le gouvernement du Canada et d'autres gouvernements amis à participer directement aux activités de recherche dans le cadre de l'Initiative de défense stratégique (IDS).

Mes collègues et moi-même avons examiné en détail cette question en lui accordant tout le soin voulu. Un comité parlementaire a tenu de nombreuses consultations publiques d'un bout à l'autre du pays. Après réflexion, le gouvernement canadien en est venu à la conclusion que les politiques et les priorités du Canada ne justifient pas un effort de gouvernement à gouvernement à l'appui de la recherche effectuée dans le cadre de l'IDS.

En vous communiquant cette décision, je voudrais profiter de l'occasion pour vous faire part d'un certain nombre d'autres points. Nous croyons que l'importante coopération qui existe à l'heure actuelle entre nos deux pays dans le secteur de la recherche de défense est avantageuse

l'IDS est à la fois conforme au traité sur la limitation des systèmes de missiles, anti-missiles et prudent, compte tenu des progrès importants accomplis par les Soviétiques relativement à la recherche et au déploiement du seul système anti-missile qui existe dans le monde.

J'ai eu l'occasion, cet après-midi, de transmettre cette décision au président des États-Unis, de vive voix, après en avoir discuté, bien sûr, au Conseil des ministres et avec mes collègues du caucus. Ceci constitue la position du gouvernement du Canada en ce qui concerne cette question. »

pour l'une et l'autre parties et que nous devrions encourager son développement. Le Gouvernement est résolu à renforcer cette coopération et continuera de faire bon accueil à tout arrangement futur de recherche coopérative avec les États-Unis, toujours en conformité avec l'intérêt national du Canada et avec ses priorités au chapitre de la recherche et du développement. Même si le Canada ne compte pas participer de gouvernement à gouvernement au programme de recherche de l'IDS, les institutions et entreprises privées intéressées à y prendre part continueront de pouvoir le faire.

Comme le Canada l'a déclaré précédemment, notre gouvernement estime que le programme de recherche poursuivi par les États-Unis dans le cadre de l'IDS est à la fois conforme au Traité sur la limitation des systèmes de missiles antimissiles, et prudent, compte tenu des progrès importants accomplis par les Soviétiques relativement à la recherche et au déploiement du seul système antimissile qui existe dans le monde.

Je compte bien continuer à travailler en étroite collaboration avec vous pour que nous puissions régler ensemble les questions vitales de sécurité qui nous intéressent.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire, l'assurance de ma très haute considération.

Erik Nielsen. »